

IRSAM Hors-Série MAG

Le journal interne de l'Association IRSAM

Expertises #2 - Déficience Visuelle (DV)

Janvier 2023

Sommaire

Édito de Philippe Pillon, Directeur général IRSAM

Mémo chronologique sur l'évolution de la déficience visuelle à l'Association IRSAM

De quoi parle-t-on ?

La déficience visuelle

1. La vision floue
2. L'atteinte du champ visuel central
3. L'atteinte de la vision périphérique

Les chiffres

Témoignage de Sylvia Leperlier

Témoignage d'Élise Richard

Les professionnels de la compensation

L'orthoptiste en lien avec l'ophtalmologiste

Témoignage de Claudia Degui

Témoignage de Julie Dassie-Ajdid

L'AVJiste ou Instructeur pour l'autonomie

Découvrez, les portraits de trois professionnelles AVJistes, à
Marseille et à La Réunion

L'instructeur en locomotion

Découvrez, les portraits de deux professionnelles Instructrices
de locomotion à Marseille et à Lyon

Le psychomotricien

Témoignage de Anaïs Brunier Madrennes

L'enseignant spécialisé

Découvrez, les portraits de trois enseignantes spécialisées à
Marseille et à La Réunion

Les transpositeurs adaptateurs

Témoignage de Sabine Davin-Pey

L'emploi des personnes déficientes visuelles

Découvrez, deux portraits de professionnels à Marseille et à
La Réunion

Glossaire

Lexique

Bibliographie

Jeux adaptés

Sites spécialisés & Partenaires

Coordonnées

Édito de Philippe Pillon, Directeur général IRSAM

Ce Hors-Série MAG IRSAM vous permettra de vous repérer dans l'accompagnement des personnes déficientes sensorielles et vous sensibilisera à leur quotidien.

Dans la lignée du précédent hors-série MAG IRSAM consacré aux troubles du spectre autistique, nous sommes heureux aujourd'hui de présenter un hors-série dédié à la déficience visuelle.

L'accompagnement de personnes présentant une déficience visuelle est constitutif de l'ADN de l'association IRSAM. La frise chronologique nous apprendra l'intervention dès 1858 de la congrégation des Sœurs de Marie Immaculée pour l'éducation et l'enseignement des enfants et adolescents déficients visuels. On remarquera qu'à partir des années 2000, après la création de plusieurs établissements pour enfants et adultes sur les différents territoires où intervient l'association, ce sont plutôt des

services qui s'ouvrent pour soigner et accompagner dans le contexte de vie ordinaire et professionnel.

Ce hors-série MAG IRSAM donnera à celui qui voudra s'y intéresser quelques repères dans la définition de la déficience visuelle, avec démonstrations d'atteintes possibles et le désavantage qu'elles induisent. On trouvera également quelques chiffres montrant l'importance et l'incidence des troubles de la vision en France.

Ensuite, nous vous invitons à rencontrer des professionnels de l'Association IRSAM. Qu'ils soient remerciés ici de leur participation et de leur engagement, parfois de longue date auprès des publics déficients visuels, jeunes et moins jeunes. Nous apprécierons alors l'étendue des savoir-faire développés par tous ces professionnels qui nous livrent leur technicité, leur expérimentation et leur recherche de l'autonomie pour chacune des personnes accompagnées. Ils représentent une véritable expertise dont un enjeu pour l'Association IRSAM est de la maintenir vaillante et actuelle.

Avant de terminer ces pages par un glossaire (inévitables à cause de tous les sigles ou acronymes utilisés) et par des références bibliographiques si l'envie vous venait d'aller plus loin, arrêtez-vous sur le point 7 relatif à l'emploi des personnes déficientes visuelles. En effet, à côté de nos établissements et services, existent des services à La Réunion et en Métropole qui organisent l'environnement de travail de personnes déficientes visuelles. Là aussi une véritable expertise est déployée.

Je souhaite que ce hors-série MAG IRSAM vous permette de vous repérer dans l'accompagnement des personnes déficientes sensorielles et vous sensibilise à leur quotidien.

Bonne lecture.

Philippe Pillon, Directeur Général IRSAM

Mémo chronologique sur l'évolution de la déficience visuelle à l'Association

IRSAM

1858 – Marseille Arc-en-ciel : Accompagnement, enseignement et éducation des enfants et adolescents déficients visuels par le Père Dassy et la congrégation des Sœurs de Marie Immaculée

1897 – Lyon Les Primevères : Ouverture établissement pour jeunes aveugles

1900 – Nice Villa Apraxine : Création établissement pour jeunes filles sourdes et aveugles

1956 – La Réunion La Ressource : Ouverture d'une école spécialisée pour enfants sourds et aveugles

1998 – Marseille CRIADV : Création d'un Centre de Ressources pour l'accompagnement à l'emploi des Déficiants Visuels

2000 – Marseille Les Chanterelles – Les Nénuphars :

Ouverture des établissements pour adultes Déficiants Visuels avec handicaps associés

2002 – La Réunion CAMSPS Les Jacarandas : Naissance du Centre d'Action Médico-Social Précoce CAMSP Sensoriel pour enfants déficients sensoriels

2003 – La Réunion CASE DV DM : Création d'un Centre d'Aide Spécialisé dans l'évaluation des Déficients Visuels en situation professionnelle

2008 – La Réunion SAMSAH DV : Création du Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés Déficients Visuels

De quoi parle-t-on ?

La déficience visuelle

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) parle de déficience visuelle lorsque l'acuité visuelle est inférieure à 3/10^{ème} après correction optique et / ou un champ visuel inférieur à 10 °.

La législation française désigne les personnes comme aveugles dès que leur acuité visuelle est inférieure à 1/20^{ème}.

Peuvent aussi entraîner une déficience visuelle et un handicap ou un sur-handicap visuel les troubles oculomoteurs, la vision des couleurs, des contrastes et des reliefs, la variation des capacités visuelles en fonction de l'ambiance lumineuse, du port de lunettes, de la fatigue ainsi qu'un déficit fonctionnel dans les centres cérébraux supérieurs (trouble neuro-visuel).

L'OMS* a publié une nouvelle classification (C I M 11) le 11 février 2022 qui intègre ces facteurs. D'autre part, un individu utilisera ses capacités visuelles en fonction de son vécu, son expérience visuelle antérieure, ses autres compétences, telles que

cognitives ou motrices, et même une pathologie ou sévérité de déficit visuel pourra aboutir à des difficultés différentes au quotidien.

Enfin, ces critères resteront très difficiles à obtenir chez les très jeunes enfants ou les personnes en situation de handicap cognitif important, chez lesquelles l'évaluation de la sévérité d'une atteinte visuelle nécessitera l'expertise de professionnels spécifiquement formés.

La déficience visuelle peut provenir d'une malformation ou d'une maladie congénitale ou acquise, ou d'un accident touchant un des éléments de l'œil, le nerf optique ou le cerveau.

Lors d'une atteinte du système visuel, plusieurs symptômes peuvent être associés : douleur oculaire, maux de tête, fatigabilité, difficulté d'attention et perte de concentration.

Les conséquences fonctionnelles sont multiples : voir très flou, mal voir les couleurs, être très ébloui par la lumière, ne plus voir du tout quand il fait sombre, ne voir qu'une partie de ce qui nous entoure.

Ceci explique la complexité à appréhender ce que perçoit exactement la personne déficiente visuelle.

La vision est la modalité d'accès au monde extérieur la plus immédiate, elle est globale et instantanée.

On estime que les informations extérieures proviennent à 80 % du canal visuel.

La représentation de notre environnement constituée à partir d'une vision défectueuse peut être partielle ou déformée.

1. La vision floue

Selon l'acuité visuelle, l'environnement apparaît, comme au travers d'un verre dépoli, peuplé d'ombres et de lumières, de formes mal définies sans contraste.

La présence d'une source lumineuse trop forte est aveuglante. La scène visuelle est estompée, peu d'éléments identifiables en surgissent.

Lorsque le champ périphérique est conservé, l'environnement reste perçu globalement. Cela permet à la personne de s'orienter.

2. L'atteinte du champ visuel central

Dégénérescence de la maculaire liée à l'âge, certaines atteintes du nerf optique...

L'atteinte de la vision centrale entraîne une baisse de l'acuité visuelle. Les détails ne sont plus perçus, il se rajoute parfois une photophobie. La perception des couleurs et des contrastes peut être altérée. L'exploration fine d'un objet devient difficile.

La lecture est perturbée ainsi que la reconnaissance des visages.

3. L'atteinte de la vision périphérique

La perception de la globalité de l'objet est d'autant plus difficile que celui-ci est de grande taille. La personne est face à un environnement morcelé qu'elle doit apprendre à reconstituer.

Un effort mental est nécessaire pour resituer les éléments les uns par rapport aux autres. La lecture peut être conservée. En faible éclairage, les capacités visuelles sont fortement diminuées et les déplacements sont particulièrement difficiles.

Les chiffres

1,7 million de personnes atteintes d'un trouble de la vision en France.

207 000 aveugles (pas de perception de la lumière) et malvoyants profonds (vision résiduelle limitée à la distinction de silhouettes).

932 000 malvoyants moyens (incapacité visuelle sévère : en vision de loin, ils ne peuvent distinguer un visage à 4 mètres ; en vision de près, la lecture est souvent perturbée).

Parmi les principales causes de déficience visuelle chez les seniors, on retrouve les troubles de la vision non corrigés, la cataracte, le glaucome, ou encore la DMLA (première cause de cécité chez les personnes âgées dans les pays occidentaux), dont les premiers symptômes se manifestent généralement après 50 ans.

10 000 personnes aveugles sont scolarisées chaque année ainsi qu'environ **35 000 personnes malvoyantes**.

Témoignage de Sylvia Leperlier

Découvrez le portrait de Sylvia LEPERLIER, Responsable des Programmes pour Déficients Visuels et Responsable du Dispositif d'Accompagnement à l'Inclusion (DAI) sur le territoire Sud à La Réunion.

Sylvia a débuté sa carrière professionnelle comme professeur de sport. Elle a été amenée à remplacer un enseignant spécialisé en formation sans connaître le monde du handicap mais son travail auprès des enfants à l'Institut IRSAM La Ressource lui a tout de suite plu.

Elle a su faire ses preuves et a accédé à la formation en cours d'emploi. Ainsi pendant 3 ans, elle s'est rendue une semaine par mois en métropole, elle a ensuite passé deux sessions d'examen, une écrite et l'autre pratique avec la venue d'un inspecteur de métropole dans sa classe.

En 2010, elle a ainsi obtenu le certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels (CAEGADV), délivré par le Ministère de la Santé lui donnant le statut de professeur d'enseignement spécialisé.

Elle a enseigné à La Ressource Sainte Marie pendant deux ans puis, après un séjour en Martinique pour raison personnelle, elle a réintégré La Ressource en 2013 comme coordinatrice du service dans le Sud.

Elle est devenue par la suite Cheffe de service en 2015.

Sylvia répond à nos questions :

Qu'est-ce qui vous a attiré dans les métiers de la déficience visuelle ?

« Lorsque l'on enseigne à des enfants atteints d'une déficience visuelle, on n'est plus un simple enseignant. Il faut faire preuve de créativité, mettre en place des stratégies de compensation, trouver des outils adaptés pour rendre accessible les cours. Quelle satisfaction de faire découvrir une carte tactile à un jeune en Histoire-Géographie !

Le travail d'équipe est absolument nécessaire car les professionnels portent avant tout le projet de l'enfant. Pour qu'il accède à des connaissances académiques, l'enfant doit avoir des prérequis. Et le développement de la représentation mentale est très différent pour un non voyant tardif ou congénital. Avant d'apprendre le braille, l'enfant doit développer sa motricité fine. Par exemple, pour faire découvrir les animaux de la ferme à un enfant, on peut très bien organiser une sortie à la ferme pour toucher les vaches, lui faire découvrir une figurine de retour à la

maison et ensuite aller vers des supports en reliefs... L'accès à l'information prend de multiples formes. »

Quelles sont vos missions aujourd'hui ?

« Je suis cheffe de service avec deux équipes à manager, celle des Programmes pour Déficients Visuels et celle du Dispositif d'Accompagnement à l'Inclusion (DAI).

Certains professionnels sont d'ailleurs en transversalité sur ces deux services (psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes...).

Je suis garante du projet de chaque enfant et je dois lui proposer un environnement adapté en lien avec sa famille.

Mes missions sont également les animations, les réunions, la gestion de crise, le développement du service, les Ressources Humaines, les évaluations du service. Je représente

l'établissement auprès des partenaires (l'Education Nationale, les autres établissements médico-sociaux, les hôpitaux, les professionnels en libéral). »

Un exemple d'une mission qui explique en quoi votre expertise DV* vous est utile dans vos missions de responsable de projet :

« Tout ce que l'on met en place, sont des outils qui peuvent être utilisés pour d'autres enfants en difficultés sociales. Comme pour les enfants qui ont une déficience, les enfants en difficulté scolaire peuvent être aidés par la manipulation. Nous mettons ainsi à disposition nos ressources.

Avoir été sur le terrain en tant qu'enseignante puis enseignante spécialisée est un atout pour comprendre les difficultés des enseignants. Je peux plus facilement apporter des pistes d'amélioration, travailler auprès de l'Education Nationale. Je crois à l'importance d'être présente et à l'écoute des équipes.

Le lien avec les familles est également très important et il faut absolument favoriser le travail de collaboration.

À La Ressource, depuis plusieurs années, on voit le profil des enfants évoluer. On a pris un réel virage et aujourd'hui on vise, au-delà de la scolarité, l'autonomie au quotidien dans le but d'une inclusion sociale et préprofessionnelle. Les profils des

bénéficiaires ont changé et les déficients auditifs et visuels qui sont accueillis ont de plus en plus des handicaps associés, handicaps rares. On doit être capable d'accompagner ces profils aux besoins différents.

Le DAI* (Dispositif d'Accompagnement à l'Inclusion) a été mis en place car pour ces enfants, une inclusion scolaire totale n'était plus possible. Le développement scolaire vient dans une moindre mesure par rapport au soin thérapeutique, au bien-être, à l'épanouissement personnel. Le but est l'inclusion sociale et préprofessionnelle, on vise surtout l'autonomie au quotidien. »

Témoignage d'Élise Richard

Découvrez le portrait de Élise RICHARD, Cheffe de Service et Orthoptiste au CAMSP Sensoriel Les Jacarandas Sud.

« J'ai été diplômée il y a 16 ans en tant qu'orthoptiste.

L'année suivante, j'ai passé le DUI de techniques de réadaptations du handicap visuel. Le stage pratique que j'ai effectué aux Invalides à l'époque a été une révélation pour moi : j'ai découvert la rééducation basse vision, les techniques de compensation, le travail avec d'autres professionnels de la déficience visuelle.

J'ai d'abord travaillé en région parisienne dans des structures ambulatoires pour déficients visuels, adultes et enfants. J'ai ensuite été recrutée comme orthoptiste à IRSAM La Ressource, j'y suis devenue cheffe de service. Depuis 2013, je travaille comme cheffe de Service et Orthoptiste aux CAMSPS* IRSAM Les Jacarandas. »

Qu'est-ce qui vous a attiré dans les métiers de la déficience visuelle ?

« J'aime être au contact des patients, travailler en équipe. Au sein du CAMSPS, le travail est particulièrement riche car nous intervenons auprès de tout petits, en lien étroit avec leur famille, au sein d'une équipe pluridisciplinaire. L'atteinte visuelle de l'enfant aura un impact sur son développement.

L'intérêt de la rééducation orthoptique chez l'enfant malvoyant est de s'articuler au sein d'un accompagnement global : il faut tenir compte du développement psychomoteur de l'enfant, de son environnement familial, culturel et social... »

Quelles sont vos missions aujourd'hui ?

« Mes missions sont plurielles. Je suis cheffe de service au sein de l'antenne sud, à St Louis. J'ai notamment en charge le management de l'équipe et la coordination du service. Nous accueillons actuellement 45 enfants, déficients visuels et déficients auditifs avec ou sans troubles associés ainsi que des enfants entendants de parents sourds.

J'interviens également comme orthoptiste sur les deux antennes du CAMSPS pour répondre aux besoins de consultations externes.

Le CAMSP sensoriel, comme tous les CAMSP, est financé à 80 % par l'ARS* et 20 % par le conseil départemental pour une mission de prévention. Nous répondons à des demandes de nos partenaires (CAMSP Polyvalent, EDAP*, PMI*, CHU*, médecine de ville...) de bilans visuels auprès d'enfants difficilement examinables dans des structures classiques. Les enfants bénéficient d'un bilan orthoptique avant la consultation ophtalmologique. »

Un exemple d'une mission qui explique en quoi votre expertise DV vous est utile dans vos missions.

« En tant que cheffe de service, j'imagine que mes connaissances de la déficience visuelle m'aident à animer les réunions d'équipe, à réfléchir aux projets des enfants.

L'intérêt également est que, comme mes collègues, je peux répondre aux interrogations des parents. La guidance parentale est une des spécificités du CAMSPS*. Elle est essentielle pour soutenir, accompagner, expliquer aux familles comment elles doivent interagir et se comporter avec leur enfant. C'est pourquoi nous sommes très attachés à ce qu'une partie des accompagnements se déroulent sur les lieux de vie : à l'école, à la crèche ou à la maison. »

Le suivi des enfants à IRSAM Les Jacarandas

« L'accompagnement des enfants au CAMSPS s'effectue en trois étapes : l'arrivée, souvent corrélée à une annonce de diagnostic de déficience sensorielle, avec proposition de bilans puis la mise en place des suivis et enfin la sortie.

Les enfants viennent au CAMSPS en ambulatoire, toujours accompagnés d'un parent. Les rééducations sont réalisées sur site, en individuel ou en groupe. Nous intervenons également à domicile, à l'école ou à la crèche. Les prescriptions s'effectuent par les trois médecins et sont revues tous les six mois, lors des réunions de projet personnalisé.

La durée moyenne de l'accompagnement est de deux ans et demie. Les enfants sont ensuite orientés dans différents établissements ou services ou vers les professionnels libéraux en fonction de leurs besoins.

Compte tenu des délais de traitement actuels à la MDPH* et des listes d'attente des établissements, la sortie des enfants du CAMSPS est largement anticipée afin qu'il n'y ait pas de rupture dans leur parcours de soins. »

Les professionnels de la compensation

Le champ de la déficience visuelle fait appel à des professionnels spécifiques tels que les orthoptistes, les instructeurs de locomotion, les rééducateurs en activités de la vie journalière, les enseignants spécialisés, les transpositeurs et adaptateurs de documents.

Les rééducations ne peuvent être isolées ou simplement se juxtaposer puisqu'elles interviennent sur les mêmes domaines avec des objectifs communs.

En fonction des besoins de chaque personne, l'équipe pluridisciplinaire définit ce qui est nécessaire à un accompagnement global par la mise en œuvre de moyens spécifiques à chaque discipline.

L'orthoptiste en lien avec l'ophtalmologiste

Il **évalue le déficit et établit le plan de rééducation** en fonction des objectifs du projet individuel de chaque jeune.

L'ophtalmologue traite la maladie, prescrit des lunettes si nécessaire, donne des indications sur les pathologies, l'évolution prévisible ou non.

L'orthoptiste précisera les conséquences fonctionnelles de ces pathologies, vision des couleurs, des contrastes, du relief, des distances, capacité à mobiliser la vision dans différentes positions du regard, capacité à utiliser la vision pour communiquer, se mouvoir, analyser et reconnaître son environnement.

Il stimule la motricité oculaire et optimise les restes visuels en tenant compte du champ visuel. Il améliore la coordination visio-motrice qui permettra plus d'aisance dans les déplacements comme dans les activités de motricité fine (écriture).

Il précisera les conséquences fonctionnelles de ces pathologies, vision des couleurs, des contrastes, du relief, des

distances. En lien avec l'opticien, il indiquera les adaptations nécessaires, pupitre ou table ergonomique, éclairage, police de caractères, aide optique (loupe), positionnement du jeune dans l'environnement scolaire...

Témoignage de Claudia Degui

Découvrez le portrait de Claudia Degui, orthoptiste à IRSAM La Ressource.

« J'ai réalisé mes études à Clermont-Ferrand durant trois années. J'ai ensuite été embauchée à La Ressource il y a 6 ans en tant qu'orthoptiste à mi-temps, c'était donc mon premier poste. Plus tard, j'ai pu compléter mon mi-temps avec le CAMSPS Polyvalent à la Fondation du Père Favron.

À La Ressource, [je travaille dans le service pour jeunes DV*](#) de l'Antenne Sud et Ouest de La Réunion.

Je suis amenée à me déplacer dans les écoles et faire le lien avec les AESH*, les enseignants et les directeurs d'écoles. Cela me permet également de [proposer des ateliers de sensibilisation](#), dans les classes d'inclusion où sont scolarisés les jeunes que j'accompagne, pour les professionnels qui les côtoient. »

Les raisons pour lesquelles j'ai choisi ce métier :

« Un hasard ! Je suis allée consulter une orthoptiste pour un bilan, après avoir obtenu mon baccalauréat à La Réunion et être retournée avec ma famille en métropole à Clermont-Ferrand.

J'ai énormément échangé avec elle sur son métier et j'ai décidé alors de passer le concours que j'ai eu ! Ce fut une grande chance car cela m'a tout de suite beaucoup plu. J'ai beaucoup appris au CHU en nouant de nombreux contacts très enrichissants.

La basse vision a été également un hasard puisque c'est lorsque j'étais en 3^{ème} année d'école que j'ai découvert une offre d'emploi orthoptiste en basse vision à IRSAM La Ressource. J'ai alors eu envie de revenir sur mon île et j'ai été recrutée. **Grâce à IRSAM, j'ai pu me former à la basse vision** pour réussir les prises en charge des jeunes que je vois. **Le hasard a bien fait les choses !!**»

Mes missions aujourd'hui au sein de l'établissement

IRSAM:

« Ce qui me plaît, c'est la pluridisciplinarité qui existe dans l'établissement IRSAM La Ressource. J'ai ainsi découvert de nombreux métiers, l'AVJiste, l'instructeur de locomotion... qui permettent d'ouvrir son univers. C'est extrêmement enrichissant d'échanger avec eux.

Concernant les missions, elles démarrent après la rencontre du jeune avec l'ophtalmologiste du service et lorsque la basse vision est avérée.

En premier lieu, je réalise un bilan orthoptique en basse vision pour le jeune. En fonction de ce bilan, j'établis un planning d'accompagnement, généralement une à deux fois par semaine en fonction du profil du jeune.

Je peux également organiser des sensibilisations pour les jeunes et leur famille, ce qui représente une grande partie de mon travail et m'intéresse particulièrement.

Je peux être amenée à accompagner certains jeunes en attente de notification pour donner des conseils en attendant qu'ils soient accompagnés par IRSAM La Ressource. Cela permet ainsi de **répondre à des délais d'attente très long** sans que le jeune et les proches soient trop démunis avec les difficultés liées à la déficience visuelle du jeune. »

Exemple de suivi d'un jeune DV* :

« J'ai suivi un jeune, qui a une vingtaine d'années aujourd'hui, atteint d'une rétinite pigmentaire.

Quand je l'ai rencontré, il avait 12 / 13 ans et je le suivais toutes les 2 semaines. On travaillait pendant 45 minutes avec beaucoup de temps de pause car il était très fatigable. On se concentrait principalement sur **le repérage spatial, la rétinite pigmentaire entraînant une réduction concentrique du champ visuel.**

Il avait au début une acuité visuelle juste en-dessous de 4/10^{ème} avec un champ visuel déjà réduit et au fur et à mesure des

années, son champ visuel s'est fortement réduit jusqu'à ce qu'il voit uniquement comme à travers un trou de serrure.

Grâce à ces champs visuels réalisés, nous avons donc pu préparer le jeune, avec l'aide de l'instructeur de locomotion à l'usage de la canne afin de garder une autonomie dans ses déplacements.

Il a obtenu aujourd'hui son BTS, utilise la plage braille, passe énormément par l'auditif car il ne peut quasiment plus lire et il se déplace avec une canne de manière complètement autonome. Il se projette sur une année pour travailler son autonomie au quotidien et préparer en parallèle son entrée dans une école de kiné pour déficients visuels. »

Témoignage de Julie Dassie-Ajdid

**Découvrez le portrait de Julie DASSIE-AJDID,
ophtalmologue CAMSPS IRSAM Les Jacarandas et IRSAM
SAMSAH DV.**

« Après ma thèse en 2011 et l'obtention d'un DIU* Technique de Réadaptation du Handicap Visuel, j'ai travaillé directement dans le médico-social à temps plein dans le handicap visuel. Après quelques années passées à Toulouse, je travaille à IRSAM La Réunion à l'Association IRSAM depuis 2018.

Je suis également membre du conseil d'administration de ARIBa, Société francophone de basse vision. »

**Vos missions aujourd'hui au sein de l'établissement
IRSAM?**

« En tant qu'ophtalmologue et médecin coordonnateur, j'interviens auprès de publics de tous âges.

De la naissance à l'âge de 6 ans, le CAMSPS IRSAM Les Jacarandas travaille au dépistage, au diagnostic et à la mise en

place d'un accompagnement pluridisciplinaire pour une prévention précoce du handicap visuel.

Le CAMSPS est labellisé centre de compétence handicap rare pour cette activité de dépistage et de diagnostic. Suite au diagnostic, nous évaluons le retentissement du déficit visuel le cas échéant dans le développement de l'enfant et mettons en place un accompagnement adapté pour limiter ce retentissement. J'assure une partie des consultations de dépistage, les consultations d'admission et des consultations à minima semestrielles pour chaque enfant accompagné. Je participe aussi aux réunions d'équipe. Pour un accompagnement optimal, la coordination médicale est indispensable.

À l'Institut IRSAM La Ressource, je poursuis le suivi ophtalmologique à minima annuel des enfants déficients visuels et participe à la coordination du parcours de soin de ces enfants et jeunes adultes, jusqu'à 20 ans. Les adultes déficients visuels sont accompagnés par le SAMSAH DV, où j'assure aussi un suivi ophtalmologique et une coordination médicale.

Je participe aussi à des actions de communication et de sensibilisation, notamment des professionnels de santé, à la prise en charge du handicap visuel, afin de favoriser un adressage le plus précoce dès la suspicion d'une problématique visuelle chez les plus petits, ou dès le diagnostic posé. »

Les raisons pour lesquelles vous avez choisi ce métier ?

« J'ai choisi ce métier par le hasard des rencontres et j'ai poursuivi par intérêt pour le public déficient visuel, souvent porteur de maladie rare, pour la richesse du travail interdisciplinaire et l'adaptation constante nécessaire à un accompagnement individualisé et adapté à chacun.

Mon travail est très différent de celui d'un ophtalmologue de ville ou à l'hôpital. J'ai la chance de pouvoir prendre le temps nécessaire à chacun, pour discuter des pathologies et de leur répercussion dans le quotidien. Je fais parfois office d'interlocuteur intermédiaire entre le monde sanitaire et médico-social, pour une meilleure compréhension de la pathologie d'une

part, des effets du handicap de l'autre, et ainsi améliorer
l'accompagnement et le parcours de soin. »

Exemple de suivi

« On peut par exemple m'adresser un enfant au CAMSPS car la pathologie visuelle qui lui a été diagnostiquée est incurable, que sa vision basse est non améliorable.

Lors d'une première consultation, je reprends l'anamnèse des principaux évènements médicaux dans la vie de l'enfant, j'interroge le contexte familial et social, j'examine l'enfant. Si nécessaire, des bilans médicaux complémentaires sont organisés. Je discute avec l'enfant et sa famille pour savoir ce qu'eux-mêmes ont compris de la pathologie et du pronostic visuel. Nous évoquons les difficultés du quotidien, à l'école, à la maison...

On réfléchit ensemble à ce que l'on peut mettre en place pour y pallier. Si le déficit relève du handicap visuel selon les critères de l'OMS, je propose une admission dans le service. J'aide les familles à faire les démarches de reconnaissance auprès de la MDPH* et en Affection Longue Durée (ALD*) auprès de la Sécurité Sociale par la réalisation des documents médicaux nécessaires. Je prescris certains bilans paramédicaux au sein du service ; pour les déficients visuels un bilan orthoptique et en psychomotricité

initiaux sont quasi systématiques. Un point sera fait par la suite en équipe et avec la famille sur les axes d'accompagnement. Cela concerne la rééducation, l'aménagement scolaire, l'environnement au domicile, l'accompagnement global, dans les activités de loisirs...

Théoriquement, nous pouvons suivre nos bénéficiaires toute leur vie, ou en tout cas tout le long de leur accompagnement dans les différents services de l'Association IRSAM.

Nous suivons 50 ou 60 personnes au SAMSAH DV et autant au CAMSPS IRSAM Les Jacarandas, environ 250 enfants à l'institut IRSAM La Ressource. »

L'AVJiste ou Instructeur pour l'autonomie

Spécialiste de l'autonomie de la vie journalière, ce professionnel intervient sur le développement d'une ou plusieurs compétences fonctionnelles et pratiques des actes de la vie quotidienne.

Il permet au jeune déficient visuel d'acquérir une autonomie concrète dans une vie personnelle de tous les jours, pour se laver, s'habiller et se déshabiller, se repérer et s'organiser dans son espace de vie.

Découvrez, les portraits de trois professionnelles

AVJistes, à Marseille et à La Réunion

Natja BOULIANNE, AVJiste IDV Arc-en-Ciel (Marseille)

« Diplômée du Master 1 Intervention en déficience visuelle – Réadaptation, de l'Université de Montréal, j'ai travaillé pendant trois ans dans un centre régional accueillant des personnes de tout âge.

En 2009, j'ai rejoint l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) au sein duquel je me suis spécialisée dans l'évaluation et l'adaptation des postes informatiques adaptés chez les enfants avec déficience associée.

De 2010 à 2014, parallèlement à ce travail et grâce à l'INLB*, j'ai complété ma formation par un Master en Ergonomie, ce qui m'a permis de m'impliquer dans le développement du programme de réadaptation au travail de l'Institut. J'étais responsable de l'évaluation des capacités de travail (en amont aux démarches d'employabilité), de la communication avec les futurs employeurs, milieux de stage et centres ressources d'emploi pour estimer le

manque à gagner lié aux capacités métier, et de l'intégration et du maintien en emploi par la suite.

C'est en 2017 que j'ai rejoint l'Association IRSAM. Je suis rattachée au pôle PAAS* et je travaille à mi-temps. Mon deuxième mi-temps est partagé avec le pôle professionnel. Je réalise quelques missions sur les pôles proximité et petite enfance et pour l'ERHR* Paca Corse. »

Lydie LEBON, AVJiste à IRSAM SAMSAH DV (La Réunion)

« Avant d'intégrer l'Association IRSAM, **j'ai travaillé durant plusieurs années en tant qu'éducatrice spécialisée** dans le secteur de la protection de l'enfance, notamment dans des services d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO*).

Auparavant, j'avais travaillé quelques années auprès d'adultes en situation de handicap dans des foyers d'hébergement.

Après ce **parcours professionnel riche et varié en expériences**, j'ai intégré le SAMSAH DV de Saint Louis en tant qu'éducatrice spécialisée à son ouverture en décembre 2012 et j'ai découvert le métier d'instructeur en AVJ (Autonomie dans la Vie Journalière). J'ai eu l'opportunité de suivre la formation dispensée par la FAF* (Fédération des Aveugles de France) et j'ai obtenu mon diplôme en juin 2016. Depuis, j'occupe le poste d'institutrice en AVJ au sein du SAMSAH DV Sud. »

Fabiola TECHER, AVJiste à IRSAM La Ressource (La Réunion)

« **Je suis Educatrice spécialisée de formation.** J'ai débuté dans un service social du Conseil Général à la Réunion en milieu ouvert, ensuite j'ai exercé en Métropole dans un Foyer de l'Enfance à Strasbourg.

C'est lors de mon retour sur l'île de La Réunion que j'ai intégré l'établissement IRSAM « La Ressource » où j'ai travaillé avec des Déficients visuels, d'abord en internat puis dans une structure externalisée, et enfin en inclusion dans le cadre du SAAAS (Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation).

En novembre 2018, j'ai intégré la formation d'Instructrice en Autonomie dans la vie journalière à la **Fédération des Aveugles de France** et j'ai été diplômée en janvier 2020. »

Vos missions aujourd'hui au sein de l'établissement

IRSAM ?

Natja : « Je **réponds aux situations de handicap et aux besoins des familles, des enfants** qui présentent une déficience visuelle. Je **réalise des évaluations globales des besoins et des évaluations disciplinaires.** Je travaille principalement en collaboration avec l'orthoptiste. »

Lydie : « Le SAMSAH DV est un Service d'Accompagnement d'Adultes en Situation de Handicap Visuel. Je travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire. En tant qu'instructrice en AVJ, j'interviens principalement au domicile des bénéficiaires concernant leur **autonomie dans la vie journalière.** J'accompagne la personne déficiente visuelle à acquérir, améliorer ou retrouver une autonomie dans les actes de la vie quotidienne. Cet accompagnement permet de **reprendre confiance et assurance dans les gestes du quotidien,** tout en agissant en toute sécurité. Je propose et mets en œuvre, des solutions aux contraintes du quotidien, que ce soit par des adaptations

techniques, l'utilisation des sens de compensations et/ou l'apprentissage de nouvelles techniques.

Cet **accompagnement personnalisé est co-construit avec le bénéficiaire et s'adapte à sa demande, ses besoins, et ses capacités**. J'interviens en séance individuelle sur le lieu de vie de la personne (domicile individuel, familial, magasins, banques...). Il permet aux bénéficiaires de trouver ou retrouver une autonomie dans différents domaines de la vie quotidienne : préparation des repas, indépendance à table, entretien ménager, soins personnels, vie sociale....

À La Réunion, la cuisine a une place importante et la demande la plus courante des bénéficiaires en AVJ au sein SAMSAH DV sud est d'apprendre ou réapprendre à cuisiner

L'accompagnement en AVJ implique souvent la **mise en place d'une nouvelle organisation et de nouveaux outils** au sein de l'espace de vie du bénéficiaire, ce qui peut impliquer un travail de sensibilisation de l'entourage. Cette intervention permet de soutenir la dynamique de changement. »

Fabiola : « Au sein de l'Institut IRSAM La Ressource, j'accompagne des jeunes de 5 à 20 ans dans **l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne** dans différents domaines comme l'hygiène, l'habillement, les repas, l'utilisation de la monnaie, les courses, les jeux adaptés selon la demande, l'utilisation d'un téléphone, la cuisine, l'organisation, le rangement...

Après un **bilan** réalisé avec le jeune, **une évaluation des demandes et des besoins**, je participe avec l'équipe et la famille à l'élaboration d'un **projet personnalisé**. Les souhaits du jeune et de sa famille sont toujours prioritaires.

En tant qu'AVJiste, je propose des **techniques palliatives afin de réussir à développer l'autonomie**.

J'accompagne les jeunes de façon individuelle, ou en groupe, dans **le développement des moyens de compensation sensorielle**.

Les malvoyants apprennent à utiliser au maximum leur potentiel visuel. Je travaille en lien avec les équipes aussi quant à

l'aménagement / adaptation du matériel en internat ou de certains espaces de travail, **les conseils en achat de matériel**.

Suivant la demande, je peux aussi **conseiller la famille**, voire

proposer des **adaptations à domicile** : cuisine, machine à laver, achat d'ustensiles de cuisine.

J'interviens aussi dans le cadre des **Sensibilisations à la Déficience Visuelle** dans les établissements scolaires pour les jeunes en inclusion ou les Etablissements partenaires.

Mon travail d'AVJiste est de toujours **positiver, rassurer les personnes afin qu'elles prennent confiance en elles**. J'essaye de leur donner **envie de progresser** et de **prendre conscience de leurs capacités malgré leur handicap**.

Le travail en **collaboration avec la famille est primordial** car cela contribue grandement à la progression du jeune. »

Trois exemples pour mieux comprendre le rôle de l'AVJiste dans l'accompagnement des personnes

IRSAM Arc-en-Ciel - exemple d'un jeune lycéen

« Depuis plusieurs années, l'équipe mentionne qu'il n'est pas motivé et qu'il n'applique pas les conseils qui lui sont donnés. Il est en quasi cécité, ne veut pas apprendre le braille, son AESH* est omniprésente et à la maison, il ne fait quasiment rien en autonomie.

Il passe son baccalauréat et désire intégrer la faculté de droit à Aix-en-Provence. Pour cela, il doit intégrer un studio dans une résidence universitaire. Il est accepté à la Faculté.

Or, il n'utilise pas son ordinateur de façon autonome et il réalise peu de tâches en autonomie lorsqu'il est chez ses parents.

En amont du projet, l'AVjiste va devoir travailler avec ce jeune les bases de l'autonomie résidentielle ; comment entrer dans un commerce, attendre en file, aborder le commerçant, etc. ; la gestion de la monnaie ; l'appréhension des moyens de communication et de l'autonomie nécessaire à leur utilisation ; le

travail avec l'équipe pour changer les représentations du jeune et de son autonomie.

Quand le jeune intègre son studio et la faculté, **l'AVJiste va alors lui apprendre les techniques de compensation** pour faire son ménage ainsi que les techniques de compensation pour les repas simples, diversifiés et santé. »

IRSAM SAMSAH DV - exemple d'un adulte bénéficiaire

« Un bénéficiaire est arrivé au SAMSAH DV après avoir perdu la vue brutalement à la suite d'un accident de travail. Avant son accident, ce monsieur avait toujours été très actif au sein de sa famille, il cuisinait et occupait une place centrale dans les activités du quotidien. Il s'est ainsi retrouvé subitement très dépendant de son entourage. De plus, comme il avait été victime de brûlures lors de son accident, cet événement traumatique pour lui et sa famille créait un contexte peu propice aux apprentissages ; il y avait beaucoup d'appréhension et de peur de la part de sa famille. Sa première demande fut d'apprendre à faire

fonctionner la cafetière pour se faire un café sans dépendre de quelqu'un.

Le début de l'accompagnement s'est fait tout en douceur,
d'abord faire un café puis cuisiner...

L'accompagnement progressif est passé par une sensibilisation de son entourage et une réfection totale de la cuisine équipée en matériel adapté afin d'être autonome.

Aujourd'hui, le bénéficiaire cuisine pour toute sa famille, il a repris sa place centrale, pour sa plus grande fierté ! »

IRSAM La Ressource - exemple d'un jeune non voyant de 19 ans

« Ce jeune est arrivé tardivement en internat avec pour **objectif d'acquérir des compétences dans le domaine domestique** : apprendre à cuisiner, à faire sa lessive, nettoyer et ranger son studio, apprendre à repasser...

Il est resté en internat à La Ressource pendant presque 2 ans ce qui fait que le temps nous était limité. Cependant, c'était un

jeune très motivé, qui fonçait. Nous avons beaucoup travaillé l'apprentissage en cuisine, l'organisation car la sécurité est primordiale dans ce domaine. Nous avons alors mis en place des repères tactiles. Grâce à l'étiquetage en braille, il pouvait ranger ses produits alimentaires et a appris des méthodes de rangement afin de pouvoir s'y retrouver. Il était très performant dans l'utilisation de son téléphone, il a appris à noter sa liste de course à partir du menu qu'il avait établi. Nous avons commencé à aborder la commande des courses via un Drive, il avait appris à créer son compte.

Il a également appris à nettoyer son studio, à faire sa lessive. Il utilisait une application sur le téléphone qui détecte les couleurs foncées et claires ; aussi il pouvait trier ses vêtements pour faire sa machine à laver qu'on avait adapté.

L'objectif était de favoriser son accueil en ESAT et une meilleure insertion sociale.

Le travail a été très intense avec la collaboration de l'équipe d'internat ou l'équipe de jour. »

L'instructeur en locomotion

Après évaluation de leurs capacités et besoins, il enseigne aux déficients visuels, les techniques compensatoires de déplacements adaptés et autonomes en toute sécurité.

Il donne les moyens de découvrir et comprendre l'environnement. Il permet l'acquisition de techniques de guide, de protection, de canne, pour se déplacer en sécurité et éviter les obstacles. Il stimule et développe les capacités d'observation à travers le développement de la vision fonctionnelle, les compensations sensorielles et cognitives. Il permet la gestion des trajets à pied, en transport en commun.

Découvrez, les portraits de deux professionnelles Instructrices de locomotion à Marseille et à Lyon

Katheleen BONARGENT, instructrice de locomotion

IRSAM Arc-en-Ciel (Marseille)

« Je suis psychomotricienne diplômée depuis 2012. Mes premières années professionnelles se sont déroulées en Guyane au sein d'un SESSAD* pour enfants déficients visuels et d'un SAMSAH Déficients visuels.

Rentrée en août 2014 sur le sol métropolitain, j'ai intégré l'Institut IRSAM Arc-en-Ciel en octobre 2014. J'ai ensuite suivi une formation d'instructrice de locomotion en novembre 2015 et ai été diplômée en juin 2016.

J'ai combiné les deux métiers au sein de la petite enfance (0-6 ans) et des 6-21 ans de septembre 2016 à septembre 2021.

Depuis octobre 2021, je suis exclusivement instructrice de locomotion au sein de l'Institut IRSAM Arc-en-Ciel.

Parallèlement, j'ai créé mon auto-entreprise en janvier 2018. Je travaille donc en libéral principalement par conventions avec les associations spécialisées, mais aussi à travers les auto-financements des personnes faisant appel à moi. »

Marie METAIS, instructrice de locomotion IRSAM Les Primevères (Lyon)

« Mon métier de base est infirmière, tous les instructeurs de locomotion doivent en effet avoir un diplôme de base car **on ne devient pas instructeur de locomotion en France sans passer par un premier métier**. J'ai exercé 7 ans principalement en tant qu'infirmière dans le handicap moteur. J'ai découvert un peu par hasard le métier d'instructeur de locomotion. Ayant dans ma famille une personne touchée par le handicap visuel, j'étais présente quand un instructeur de locomotion est venu s'occuper d'elle. J'ai alors été tout de suite **curieuse du métier** et j'ai souhaité observer. Plusieurs années après quand je me questionnais sur le métier d'infirmière et que je souhaitais

changer de profession, je me suis souvenue de ce métier. **Le handicap visuel m'a attirée et je me suis lancée !**

Je me suis **formée** à Paris au sein de **la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France** en 2015, à l'époque je travaillais au sein de l'Ecole de Chiens guides d'aveugles de Lyon où j'ai passé 3 années dont 1 an en formation. J'ai ensuite souhaité quitter cette association pour des raisons personnelles. Je connaissais l'établissement IRSAM Les Primevères car en tant qu'infirmière, j'avais eu une expérience auprès de jeunes déficients visuels chez Grillons et Cigales, association qui proposait des colonies de vacances et où de nombreux enfants des Primevères allaient. Quand le poste d'instructeur de locomotion s'est libéré, j'ai ainsi souhaité postuler et j'ai été embauchée en septembre 2019. »

Les raisons pour lesquelles vous avez choisi ce métier ?

Katheleen : « Je suis **passionnée par la déficience visuelle** depuis l'école de psychomotricité. Je me suis donc spécialisée très tôt dans ce domaine et j'ai travaillé exclusivement dans le milieu de la déficience visuelle. »

Marie : « Ce qui m'a particulièrement attiré dans le métier d'instructeur de locomotion est le fait que je restais **dans l'accompagnement à la personne mais de manière plus « positive »**. Dans mon métier d'infirmière, je travaillais avec des patients souffrant particulièrement. Avec le métier d'instructeur de locomotion, **j'allais prendre soin de personnes en mouvement, autonomes et qui avaient des projets**. J'allais être moins dans le soin et **davantage dans l'apprentissage de l'autonomie**. Ce métier m'attirait car on est dans l'action, dans le quotidien de la personne et on est très souvent à l'extérieur. **Il y a un côté très actif qui me plaît beaucoup**. »

Vos missions aujourd'hui au sein de l'établissement

IRSAM

Katheleen : « Ma mission principale est d'**apporter les techniques nécessaires au déplacement autonome des jeunes** que j'accompagne. Les techniques et les approches sont différentes en fonction de l'âge et des besoins.

Pour les jeunes de la petite enfance (3 à 6 ans), **je mets en place les bases de la locomotion et l'outil de compensation au déplacement** appelé la pré-canne. C'est un objet que l'on pousse devant soi permettant de prévenir des obstacles et des changements de niveaux du sol.

Je **travaille aussi avec eux la mise en place des représentations mentales, la notion de repères et la structuration spatiale** pour leur permettre d'effectuer de petits trajets seuls dans les lieux connus tels que l'école ou le domicile.

Pour les plus grands (6 à 21 ans), les techniques apportées sont dépendantes des besoins et de la déficience visuelle. »

Marie : « Ma première mission est d'**accompagner les jeunes vers le plus d'autonomie et de sécurité possible dans leurs déplacements**. Les profils des jeunes que j'accompagne sont très variés et donc mon activité va être très différente en fonction des enfants que je suis.

Mon **domaine de compétence est le déplacement des jeunes, soit en intérieur soit en extérieur**. Avec certains enfants, je vais travailler les déplacements dans l'établissement, sur des trajets quotidiens, dans les couloirs jusqu'à la salle à manger, de leur chambre jusqu'au groupe de l'internat et puis pour les plus grands, les déplacements peuvent être extérieurs.

Pour certains jeunes, je leur transmets l'utilisation de la canne blanche et de la pré-canne mais je ne parle pas tout de suite de ces outils car mon activité est beaucoup plus large et je préfère **parler d'abord d'autonomie et de sécurité**.

La pré-canne, malgré son nom, n'est pas forcément l'outil qui précède l'utilisation de la canne, mais il est adapté pour les personnes qui ne vont pas forcément réussir à utiliser la canne, car cet outil est plus simple d'utilisation. La **mise en place de**

cet outil est complexe aux yeux de ces jeunes, ou encore pour l'entourage, la famille car il est chargé de symboles pas toujours faciles à vivre. Je vais alors m'appuyer sur mes collègues pour accompagner les jeunes à accepter et surtout j'essaie de trouver le bon moment, je ne force jamais. C'est un aspect délicat de mon métier.

Également, **l'extérieur peut faire peur à certains jeunes** car l'environnement sonore est très perturbant pour certains. On va prendre le temps de discuter de l'extérieur. Il existe un super jeu de société, Ludiloco, qui me sert énormément. C'est un plateau représentant un quartier avec des pâtés de maison, des rues, c'est un mixte entre le jeu de l'oie et le trivial poursuit avec des questions sur la locomotion, sur l'organisation de la rue et sur les règles de sécurité. Cela permet d'appréhender la rue sans être dehors. C'est très intéressant. »

Deux exemples de suivi de jeunes au sein de leurs instituts respectifs

IRSAM Arc-en-Ciel (Marseille), Katheleen :

« Par exemple, pour un collégien souhaitant aller seul au collège, nous allons travailler les repères sur le trajet, les techniques de traversée de carrefours à feux et sans feux, la marche sur le trottoir et les transports en commun. S'il est en cécité, le préalable à ce travail sera la mise en place de la canne blanche et le travail de discrimination auditive.

Il est important de noter que les séances de locomotion sont riches en techniques qui ont pour but de se transposer dans chaque environnement rencontré. Ces techniques sont adaptées au degré de déficience visuelle, aux besoins et au jeune accompagné.

Le but principal de la locomotion est d'apporter le maximum d'autonomie aux jeunes pour qu'ils puissent se déplacer avec aisance et fluidité tout en étant en sécurité. »

IRSAM Les Primevères (Lyon), Marie :

« J'accompagne actuellement deux jeunes adolescents internes aux Primevères qui vont bientôt effectuer un stage d'une semaine en centre de formation. Ils n'avaient jamais pris les transports en commun tout seuls. Pour se rendre sur leur lieu de stage, ils doivent traverser Lyon en métro et pendant les heures de pointe, avec un changement de ligne et donc réussir un trajet qui n'est pas simple.

Cela fait plusieurs semaines que je réalise ce déplacement avec eux pour leur apprendre à faire attention aux obstacles, à trouver le bon métro, ne pas le prendre dans le mauvais sens mais dans la bonne direction, repérer la bonne rue...

C'est quelque chose qui peut paraître simple mais les jeunes que nous suivons n'ont jamais pris les transports en commun pendant leur enfance. Nous devons leur faire découvrir.

Ce travail commence d'abord à l'intérieur de l'établissement avec des plans adaptés du réseau de transport en commun de Lyon.

J'en ai d'ailleurs fabriqué pour certains jeunes. Je peux également utiliser des outils avec des scratchs pour permettre aux jeunes de comprendre les axes de direction ou encore, une ardoise avec des aimants blancs sur noir ou blancs sur noir, en fonction de la vision du jeune. J'utilise également un plan en relief (avec du papier en thermogonflage), créé par le CTRDV*, avec du braille, représentant le réseau du métro de Lyon qui est très pratique. »

Le psychomotricien

Il propose des expériences sensori-motrices qui aident le déficient visuel à découvrir et investir son corps et à s'adapter à son environnement, explorer et développer ses potentialités visuelles et pluri-sensorielles, développer des stratégies compensatrices à la déficience visuelle.

Témoignage de Anaïs Brunier Madrennes

Anaïs BRUNIER MADRENNES, psychomotricienne dans les établissements IRSAM Marseille pour adultes déficients sensoriels avec handicaps associés.

« Lors de ma deuxième année d'étude à la Faculté de psychologie, j'ai passé le concours de psychomotricienne. Après obtention, je suis arrivée à Marseille et j'ai réalisé 3 ans d'études à l'ISRP* qui aboutit au diplôme d'état de psychomotricité.

Durant mes études, j'étais en contrat professionnel à l'Association IRSAM à mi-temps à la MAS* Les Chanterelles (DV avec handicaps associés) et à mi-temps à l'EAM* Le Garlaban (DA avec handicaps associés). J'ai été diplômée en 2014. Pendant mon congé parental, j'ai travaillé durant 1 an et demi dans un cabinet libéral puis je suis revenue à l'Association IRSAM avec le même type de mi-temps sur les deux structures.

J'ai ensuite réalisé une formation en zoothérapie. En parallèle de mon métier de psychomotricienne, je suis formatrice à l'ISRP* et à l'IFZ* (Institut Français de Zoothérapie). J'écris également, soit

sur le thème de la psychomotricité soit des histoires pour enfants
(Le Petit Train des Rêves, aux éditions Grenouille).

En fin d'année 2020, j'ai adopté un chien médiateur répondant au
nom de Rio. »

Les raisons pour lesquelles vous avez choisi ce métier ?

« Au départ, je voulais être équithérapeute et pour accéder à ce métier, j'ai découvert le métier de psychomotricienne ce qui a renforcé mon désir de le devenir par rapport à l'aspect corporel, l'accompagnement de la personne dans sa globalité, le lien relationnel, l'utilisation de médiations comme le yoga, la relaxation, la danse, la médiation animale et bien d'autres encore. »

Vos missions aujourd'hui au sein de l'établissement

IRSAM

« En tant que psychomotricienne, je dois d'abord faire un bilan psychomoteur du résident afin de connaître ses capacités ainsi que ses difficultés. Ensuite, nous construisons un projet thérapeutique. Le suivi, en individuel ou en groupe est personnalisé en fonction du besoin du résident et de la médiation qui sera la plus adaptée à lui. Le chien médiateur intervient aussi souvent dans son projet.

Mon travail est autant préventif que rééducatif ou palliatif pour les résidents des EAM. Par exemple, la notion de bien-être est privilégiée en fonction de l'état de la personne, de son état émotionnel, si elle présente des douleurs... Je peux avoir recours à la relaxation, au toucher-massage, à un travail corporel rassurant.

La déficience visuelle impacte l'équilibre et la posture du résident, je mets en place des parcours moteurs, des marches en extérieur et bien d'autres afin de renforcer ses sens et en particulier la proprioception (sensibilité interne du corps).

L'objectif est d'aider la personne à trouver des stratégies pour compenser sa perte visuelle. Le travail sera différent si la déficience visuelle est innée ou acquise. Si elle est acquise tardivement, il faut parfois l'aider à reprendre des repères, à se faire confiance, en son corps et dans l'environnement. »

Un exemple de suivi d'un résident

« Cédric a une cécité totale bilatérale et il est sourd de l'oreille droite et malentendant de l'oreille gauche avec troubles associés.

Son projet thérapeutique consiste à travailler sa posture car il est très grand et s'avachit facilement ; je l'aide à s'investir corporellement pour entretenir sa forme physique et le maintien de ses capacités motrices. Aussi, je sollicite sa communication verbale et la stimulation de ses sens restants. Il a également besoin d'apaisement afin de calmer ses angoisses.

Il a retenu rapidement le prénom de notre chien médiateur Rio. Cédric développe son vocabulaire par rapport au chien, par exemple : la laisse, le collier, les croquettes etc. Ce qui lui permet de construire plus de phrases. Le chien lui procure un intérêt et un effet calmant. Cédric est aussi toujours partant pour venir en séance de psychomotricité ce qui me permet de lui faire faire des parcours variés et des ateliers sensoriels. Cédric maintient de bonnes capacités et se montre à l'aise dans les déplacements. »

L'enseignant spécialisé

Il apporte son savoir-faire en matière de techniques palliatives : enseignement du braille et du matériel spécialisé, apprentissage de l'outil informatique adapté, méthode d'exploration des documents adaptés, développement de la méthodologie visant à rendre l'élève plus efficace et autonome dans son travail.

Il informe les partenaires sur les difficultés visuelles du jeune et les répercussions dans son travail scolaire.

Il apporte son expertise pour la position de l'élève dans la classe, l'attribution d'un poste de travail adapté et l'acquisition d'un matériel spécialisé.

En collaboration avec les transpositeurs, il adapte les documents afin de les rendre accessibles à l'élève.

Découvrez, les portraits de trois enseignantes spécialisées à Marseille et à La Réunion

Valérie ROUGET, enseignante spécialisée IRSAM Arc-en-Ciel (Marseille)

« Après un bac littéraire, un DEUG* et licence en musicologie, j'ai obtenu le CAPE*, ancienne appellation du diplôme de professeur des écoles Education Nationale.

J'ai enseigné en classe primaire à plusieurs niveaux dans le milieu rural et en arrivant à Paris, j'ai obtenu un poste spécialisé en RASED* (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté), le rôle de maître E (ancienne appellation pour les enseignants auprès d'élèves en difficulté) et ce travail m'a tout de suite plu. Je décide alors de me former à l'INSHEA* et j'**obtiens le CAPSAIS* option B, l'appellation actuelle de ce diplôme étant le CAPPEI TFV*** au sein de l'Education Nationale.

Depuis, j'**ai occupé des postes variés** ; enseignante spécialisée pour les élèves aveugles et malvoyants en CLIS* (niveaux CP-CE1- CE2). Désormais, la CLIS n'existe plus, ce sont des ULIS*

TFV* ; enseignante spécialisée en classe interne à l'INJA* (niveaux CE2- CM1- CM2) avec un suivi d'élèves en inclusion scolaire également et coordonnatrice de l'ULIS* du collège/lycée Buffon. En quittant Paris, j'ai démissionné de l'Education Nationale pour avoir plus de facilité dans ma mobilité. Après une pause de 2 ans pour monter une auto-entreprise dans le yoga, le développement personnel et la naturopathie, j'ai ensuite souhaité reprendre l'enseignement.

Je suis ainsi arrivée en septembre 2016 en tant qu'**enseignante spécialisée au pôle PAAS de l'Institut IRSAM Arc-en-Ciel** et occupe toujours ce poste actuellement. Durant ces années, j'ai **mis en place de nombreux projets pédagogiques et artistiques** pour mes élèves, des partenariats. »

Nathalie ALONZO, enseignante CAEGADV IRSAM La

Ressource (La Réunion)

« Je travaille à l'Institut IRSAM La Ressource depuis 2000.

J'ai débuté en tant qu'élève professeur et j'ai commencé ma

formation en 2002. J'ai obtenu mon **diplôme d'Enseignante**

Spécialisée pour Déficients Visuels en 2005 (CAEGADV*).

Depuis, je travaille dans le sud en Unité d'Enseignement

externalisée (UEE*) et/ou en SAAAS* pour **assurer le suivi**

pédagogique des élèves DV* lorsqu'ils sont en inclusion

totale. »

Laura SOUPRAYEN, enseignante CAEGADV IRSAM La

Ressource (La Réunion)

« Je suis **Professeure d'enseignement spécialisé titulaire du CAEGADV*** depuis 2009. Les titulaires du CAEGADV* enseignent uniquement auprès des élèves dans des établissements ou services médico-sociaux pour aveugles ou déficients visuels qui **relèvent du ministère de la Solidarité et de la Santé. Ils peuvent exercer dans le premier ou le second degré.**

Titulaire d'une Licence des Sciences de l'Education et après une année de préparation au concours de Professeur des Ecoles à l'IUFM* de La Réunion, j'ai commencé à travailler en CDD à IRSAM La Ressource en 2004 avec des élèves Déficients Visuels. En 2006, j'ai eu l'opportunité de débiter la formation qui mène au CAEGADV qui a duré 3 ans, pendant laquelle j'étais en poste sur le site de Sainte-Marie et en même temps, je bénéficiais de semaines de formation théorique à l'INJA* à Paris. **Les cours étaient denses et variés.** J'ai **appris à maîtriser le braille intégral et abrégé, à connaître le développement**

psychologique des jeunes DV* et à **maîtriser la pédagogie et la méthodologie spécifiques à la Déficience Visuelle**. Les cours d'anatomie, physiologie, pathologie et hygiène des organes des sens m'ont permis de comprendre le fonctionnement de la vision et des autres sens et d'apprendre les diverses pathologies visuelles et leurs conséquences fonctionnelles.

Toutes ces données théoriques ont été complétées par la **pratique sur le terrain**, par les **conseils avisés d'un tuteur pédagogique**, également titulaire du CAEGADV* et par l'aide apportée par l'équipe pluridisciplinaire avec laquelle je travaillais au quotidien. »

Les raisons pour lesquelles vous avez choisi ce métier ?

Valérie :

« En débutant dans l'enseignement ordinaire, j'avais le sentiment de ne pas avoir assez de temps et de connaissances pour aider correctement les élèves en difficulté, les élèves à besoins spécifiques : la différenciation pédagogique n'est pas évidente quand on débute, avec des classes à plusieurs niveaux.

Ma première expérience en RASED* et en ZEP* **m'a fait apprécier le travail en équipe pluridisciplinaire, la mise en place de projets personnalisés et j'ai voulu me spécialiser rapidement.**

J'ai **choisi le handicap visuel car j'ai une formation musicale et artistique**, et je me suis dit que je pourrai mettre ces compétences au profit de mes futurs élèves, ce qui fut le cas. »

Nathalie :

« Je suis devenue enseignante, tout d'abord pour accomplir un **rêve de petite fille**. Après l'obtention de ma maîtrise en Science de l'Education, j'ai commencé à travailler en tant qu'animatrice au Département à la PMI. Au bout de deux années, quand j'ai eu l'opportunité d'intégrer IRSAM La Ressource, j'ai accepté le poste d'enseignante sans hésitation car **enseigner auprès des élèves déficients visuels a été pour moi une source de motivation supplémentaire**.

Depuis, mon métier reste **une activité passionnante, qui se nourrit d'occasions multiples et variées**. Les jours passent et ne se ressemblent pas. **Mon travail me permet d'être active au quotidien et de me renouveler** car ma profession et mes missions sont en constante évolution auprès d'un public qui lui aussi évolue au-delà du handicap visuel.

Ce n'est pas facile tous les jours, mais **je suis animée par le désir d'améliorer l'éducation de nos élèves DV***, de les aider à avancer et d'essayer de faire tomber les barrières dans le domaine de l'apprentissage pour les élèves avec un handicap. En

équipe, **nous œuvrons chaque jour, pour qu'ils aient les mêmes chances que les élèves du milieu ordinaire** même si pour cela ils doivent fournir plus d'efforts et de travail.

Je terminerai par cette citation de Sénèque : **« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »**

Laura :

« Après mes études universitaires, je souhaitais devenir Professeur des Ecoles. Je désirais acquérir de l'expérience dans le domaine de l'enseignement.

À mes débuts à La Ressource, **j'ai découvert le « monde » des DV* et la pratique d'une pédagogie spécifique qui m'a immédiatement passionnée.**

Dans les classes du milieu ordinaire, il est parfois difficile de gérer la grande hétérogénéité des élèves à cause des problèmes d'effectifs, de moyens et de temps. Chez les élèves DV*, cette hétérogénéité se retrouve d'abord dans la diversité de leurs pathologies : les atteintes visuelles et leurs conséquences demandent des méthodes et des outils de compensation individuels. En tant que professeure spécialisée, j'estime que **la prise en compte des spécificités de chaque enfant semble davantage possible dans notre pratique.** Les notions de moyens, de qualité et de temps sont essentielles dans notre pratique spécifique. De plus, **la pédagogie spécialisée est**

complétée et enrichie par les apports variés des divers professionnels qui composent l'équipe pluridisciplinaire.

Le diplôme du CAEGADV* est un diplôme rare qui donne une expertise spécifique dans le domaine de la pédagogie et je suis fière de pouvoir transmettre ces savoirs à ces enfants. >>

Vos missions aujourd'hui au sein de votre établissement

Valérie :

« Je m'occupe chaque année d'environ 8 à 10 élèves inscrits dans des établissements scolaires du public ou du privé. Je peux intervenir de la maternelle à la terminale, au sein de l'établissement, auprès de l'élève en classe ou en individuel. Cette année, j'ai des élèves en primaire, collège et lycée.

Ma fonction principale est de **donner tous les moyens pour développer au maximum l'autonomie de l'élève aveugle ou mal voyant.**

Mes **missions** sont **nombreuses et variées ; faire le lien avec l'équipe pluridisciplinaire** du service (enseignants, directions, acteurs de l'inclusion) en lien avec les familles ; **mettre en place des projets d'accompagnement** en assistant aux Equipes de Suivi Spécialisées (ESS*), aux conseils de classe, aux équipes pédagogiques, aux PPA*, en déterminant les objectifs à atteindre ; **évaluer les besoins matériels spécifiques en équipe pluridisciplinaire ; enseigner les techniques palliatives au**

handicap : braille, informatique, matériel et logiciels spécialisés ;
informer et aider les enseignants et l'AESH* dans l'accueil de
l'élève en inclusion ; **préparer les supports de cours adaptés**
aux besoins de l'élève (en lien avec les professeurs et services de
reprographie & transcription IRSAM Arc en Ciel) ; **émittre des**
observations et compte rendus pour les nouveaux arrivants ;
avoir un **rôle de référent pour les familles** ; **mettre en place**
des projets éducatifs, des partenariats pour impulser une
dynamique et proposer des sensibilisations sur le handicap dans
les établissements scolaires.

Il y a une **vraie confiance à tisser avec les écoles** car elles
sont parfois frileuses quant à nos missions, notamment par
manque de connaissance sur nos fonctions et c'est pour cette
raison que les sensibilisations sont importantes.

Il y a **plusieurs rencontres à mettre en place dans l'année**
scolaire qui sont des temps importants : la rencontre des
familles avec l'ensemble des professionnels ; la synthèse sans la
famille et l'enfant pour appréhender la situation ; le PPA* avec le
chef de service, la famille, l'enfant et les professionnels ; ESS*

dans l'établissement scolaire avec le référent scolarité,
l'enseignant spécialisé et parfois le chef de service.

De plus en plus, **nos missions s'élargissent au-delà du
handicap visuel et nécessite d'avoir des connaissances plus
larges sur le handicap. »**

Nathalie :

« **Mes missions sont riches et variées** et je ne vais en citer que quelques-unes. Je dois **mettre en place une pédagogie adaptée aux besoins des élèves DV*** et tout cela passe aussi par l'adaptation des contenus d'apprentissage et par la mise en œuvre des techniques de compensation du handicap. **Je pratique également une pédagogie différenciée et adaptée aux besoins**, aux compétences et au rythme de chaque élève. En tant qu'enseignants, **nous devons développer les compétences des élèves et favoriser leur réussite** en tenant compte des programmes de l'Education Nationale et mettre en place une étroite collaboration avec les enseignants d'accueil dans le cadre de l'école inclusive. Par ailleurs, **nous devons mettre l'accent sur l'apprentissage de l'autonomie** et l'utilisation du matériel spécifique nécessaire, créer un environnement agréable, stimulant et motiver les élèves... »

Laura :

« Après l'obtention de mon diplôme, j'ai longtemps enseigné à La Ressource dans des classes d'élèves DV* Depuis quelques années, **les classes ont été délocalisées dans les établissements scolaires ordinaires** et sont devenues des UEE* (Unités d'Enseignement Externalisées) qui accueillent des élèves du service semi-internat.

Cette année, je travaille dans une UEE* dans une école élémentaire à Bras-Panon. J'ai une classe de 7 élèves atteints de cécité ou de malvoyance présentant ou non des troubles des apprentissages. Ils font leurs apprentissages dans l'UEE avec ou sans temps d'inclusion dans des classes d'enfants de leur âge. J'ai également l'occasion de travailler dans le SAAAS* avec des élèves DV* scolarisés en milieu ordinaire bénéficiant d'un suivi individuel. Ma principale mission est d'**enseigner les techniques palliatives à la déficience visuelle et d'adapter les séances, les outils et les méthodes** de l'enseignement général proposé par les enseignants d'accueil.

Dans une UEE, je suis en charge d'apporter les savoirs dans toutes les disciplines selon les programmes de l'Éducation Nationale, de concevoir, de préparer et d'organiser un enseignement adapté aux capacités d'apprentissage des élèves, de mettre en place des outils et des supports pédagogiques adaptés et de concevoir des outils d'évaluation dans tous les domaines. Je dois également **enseigner les techniques palliatives à la déficience visuelle** et surtout aider les élèves à **développer leur autonomie** que ce soit dans la méthodologie, l'organisation, les repères et les déplacements.

Dans les deux services, je dois **veiller à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du PPA*** et du projet de scolarisation en pluridisciplinarité. De plus, afin de transmettre au mieux les savoir-faire et savoir-être spécifiques à la déficience visuelle, le **travail de collaboration avec les familles et les équipes éducatives des établissements d'accueil est primordial**. Des actions de sensibilisation à la déficience visuelle sont toujours organisées dans les établissements afin d'informer

les équipes et les autres élèves et d'assurer une inclusion positive. »

Découvrez des exemples de suivi de jeunes enfants DV*

à Marseille et à La Réunion :

IRSAM Arc-en-Ciel (Marseille)

« Je m'occupe d'un élève malvoyant depuis 3 ans, actuellement en CM2. Il est suivi par le pôle PAAS pour une pathologie évolutive : le champ visuel se réduit progressivement allant parfois jusqu'à la cécité.

Au tout début de l'accompagnement, je venais en classe de CE1 pour **travailler la méthodologie dans des activités** telles que la géométrie, la lecture, le repérage dans l'espace. Je **conseillais l'enseignante et l'AESH*** pour adapter au mieux le travail pour cet élève. Un suivi orthoptique régulier a été mis en place au sein de l'école, pour éviter à l'élève des déplacements et de la fatigue supplémentaire.

Petit à petit, le champ visuel a diminué, et l'élève a été équipé d'un ordinateur portable, d'une synthèse vocale pour réduire la fatigabilité. Nous avons débuté le braille pour anticiper une nouvelle baisse visuelle et un **accompagnement en locomotion**.

Un **travail éducatif est mis en place parallèlement avec l'élève et la famille**, afin d'offrir des activités permettant une ouverture sur le monde, et un développement des autres sens.

Le travail d'équipe pluridisciplinaire prend tout son sens : nous collaborons également avec l'assistante sociale, l'AVJiste et le psychologue.

Des **points réguliers nous permettent d'affiner et d'ajuster nos pratiques** en fonction de l'évolution de la vision. »

IRSAM La Ressource (La Réunion)

1ère situation :

« X est un jeune garçon qui a 10 ans et qui vient de perdre la vue. Il a intégré l'Unité d'Enseignement depuis l'année dernière. Il a donc appris le braille pour avoir accès aux apprentissages.

Maintenant, il utilise le braille comme outil de compensation à son handicap pour se réapproprier la lecture et l'écriture. Il peut de nouveau suivre le programme scolaire en utilisant des outils spécifiques. Il a appris également à utiliser les outils technologiques lui permettant de prendre des notes dans sa classe d'inclusion. Il peut continuer ainsi à **développer ses compétences scolaires en bénéficiant d'un enseignement adapté, progresser à son rythme et s'approprier des méthodes de travail.**

Aujourd'hui, c'est un élève qui a retrouvé le sourire, confiance en lui et le goût aux apprentissages. Il prend du plaisir à apprendre et manifeste son envie d'aller toujours plus loin. »

2ème situation :

« Une élève atteinte de cécité est arrivée dans l'UEE* à l'âge de 5 ans. Elle a fait ses apprentissages généraux de grande section de maternelle à mi-temps dans une classe d'accueil. Le reste du temps, elle était dans l'UEE* pour **acquérir les techniques palliatives à la déficience visuelle**. L'année suivante, elle a suivi la plupart des apprentissages du CP dans l'UEE* car **l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en braille nécessite une méthodologie particulière**. A partir du CE1, elle a repris des temps d'apprentissage à mi-temps entre sa classe d'accueil et l'UEE*.

Dans l'UEE*, elle continuait à **apprendre à utiliser les outils et les méthodes spécifiques à la cécité** afin de les réinvestir de manière autonome dans sa classe d'accueil. Nous faisons des séances de lecture braille, de géométrie, de calcul et d'informatique adaptée.

Grâce à la **collaboration avec l'équipe de IRSAM HandiTIC+**, elle utilise une plage braille connectée à un ordinateur portable et

ses professeurs peuvent avoir accès à tous ses écrits et lui remettre des activités sous format numérique.

Cette année, cette élève de 11 ans a fait sa rentrée au collège, en sixième, avec un suivi en SAAAS : une étape supplémentaire dans sa scolarité et dans son autonomie.

Le parcours scolaire de cette jeune fille est un **exemple d'inclusion positive** dans laquelle **l'enfant progresse dans ses apprentissages pédagogiques mais aussi dans les savoir-faire et savoir-être** grâce à un travail de **collaboration efficace entre l'équipe pluridisciplinaire**, de IRSAM La Ressource, l'équipe éducative de l'établissement d'accueil et la famille. »

Les transpositeurs adaptateurs

Ils adaptent tous les supports, documents en braille ou en gros caractères, plans, cartes et schémas en relief.

L'ensemble des professionnels œuvrant dans l'environnement de l'enfant malvoyant s'appuie sur ces fondamentaux pour étayer et ajuster leurs interventions.

Témoignage de Sabine Davin-Pey

Sabine DAVIN-PEY, transcriptrice IRSAM Arc-en-Ciel

(Marseille)

« J'ai une formation en Infographie - Communication visuelle et ai exercé différents métiers avant d'intégrer en 2007 l'institut IRSAM Arc-en-Ciel, au service de Transcription-Adaptation.

Un an après mon embauche, j'ai suivi la formation de Transcripteur-Adaptateur que dispense la FISAF* en alternance pendant deux années. »

Les raisons pour lesquelles vous avez choisi ce métier ?

« **Le métier est venu à moi grâce aux points que je**

peignais !! Avant de postuler à l'institut, j'étais graphiste-peintre indépendante et peignais des points en relief (style aborigène).

Mon atelier s'appelait d'ailleurs « Un point c'est tout » !

Un jour, lors d'une exposition, des clients m'ont demandé si

c'était de la peinture pour les aveugles. C'est à partir de là que

j'ai commencé à m'intéresser à l'écriture braille, en me disant

que je pouvais peut-être écrire des messages dans mes peintures.

J'ai alors **appris le braille grâce à l'association AVH* de**

Marseille avec une religieuse de la Communauté des Sœurs de

Marie Immaculée, à l'origine de l'Association IRSAM qui se trouve

juste à côté de l'Arc-en-Ciel, institut IRSAM que j'ai découvert à

ce moment-là. J'ai vu, peu après, une annonce pour un poste de

transcripteur, j'ai postulé et été retenue.

Ce métier regroupe mes compétences et mon goût pour le

travail informatique et manuel (mises en pages numériques,

transcription, DAO*, fabrications de maquettes artisanales...).

Il fait appel à beaucoup de réflexions, qui peuvent être menées en équipe de transpositeurs ou en collaboration avec les professeurs spécialisés, afin que l'enfant ait toujours un support qui réponde à ses besoins spécifiques.

C'est un **travail utile, qui prend sens immédiatement.** »

Vos missions aujourd'hui au sein de l'établissement

IRSAM

« Je **transcris et adapte les documents scolaires des enfants** accompagnés par l'institut, et je **réponds aux demandes particulières** que l'on nous donne au sein du service.

Notre service de 8 personnes, gère les adaptations en grands caractères, les fichiers numériques, les transcriptions en braille ainsi que les dessins et maquettes en relief. Nous suivons les programmes, dans toutes les matières, des classes de primaire jusqu'aux études supérieures.

Nos **interlocuteurs principaux sont les enseignants spécialisés**. Ils récupèrent le travail à adapter auprès du professeur de l'Education Nationale qu'ils nous donnent ensuite, puis, une fois les adaptations réalisées, nous les leur remettons afin qu'ils les donnent aux élèves concernés. Nous adaptons des documents administratifs, propres à l'institut (menus, courriers divers...)

Nous avons également un **partenariat avec le MUCEM** de Marseille qui nous confie des adaptations à réaliser pour le public

mal-voyant. Notre référente, Karine Tikhomiroff, se charge plus particulièrement de ce partenariat. Elle gère les adaptations et organise les expositions dédiées avec le service du musée et les groupes de notre institut. »

L'emploi des personnes déficientes visuelles

Au sein de l'Association IRSAM, deux services accompagnent les adultes déficients visuels dans leur parcours professionnel.

À Marseille, le Centre de Ressources pour l'Insertion et l'Accompagnement des Déficients Visuels (CRIADV*) est un centre d'expertise au service de la déficience visuelle. Il propose un ensemble de prestations visant à identifier et compenser le handicap afin de trouver des solutions d'adaptation dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles. Pour les secteurs privés et publics, c'est le centre expert pour l'AGEFIPH* et le FIPHFP*. Il a par ailleurs un pôle d'orientation et d'information à destination des publics DV*. En lien avec ses partenaires, il propose des solutions techniques adaptables selon le type de déficience et selon les besoins de la personne.

À La Réunion, à Sainte Clotilde et à Saint Louis, le Centre d'Aide Spécialisé dans l'Evaluation des Déficients Visuels et des Déficients Moteurs en situation professionnelle (CASE DV DM*)

créé en 2003 est également reconnu comme centre expert par l'AGEFIPH* et FIPHFP*. Il intervient sur tout le département de La Réunion. C'est un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles et depuis 2019, porteuses de handicap moteur. Il intervient auprès des personnes DV* dans la recherche, l'accomplissement et la participation à la mise en œuvre des prestations visant à favoriser leur accès à l'emploi ou à la formation professionnelle en milieu ordinaire de travail.

Découvrez, deux portraits de professionnels à Marseille et à La Réunion

Magali COLOMINES, conseillère technique IRSAM

CRIADV* (Marseille)

« J'ai obtenu une licence DUG* (Diplôme Universitaire Général) Sciences de la Nature et de la Vie. Dans ce cadre, j'ai réalisé une mission de soutien scolaire et c'est grâce à cette expérience que je me suis rendue compte de **mon intérêt pour l'accompagnement des jeunes en difficultés**. Par la suite, j'ai cherché à me former dans le métier de l'éducatif et du social. L'Education Nationale proposait des emplois jeunes pour intervenir dans les collèges en ZEP* (Zone d'Education Prioritaire). En parallèle de cette mission, j'ai suivi une formation de monitrice-éducatrice et j'ai effectué mon stage de 6 mois à IRSAM Arc-en-Ciel. **La déficience visuelle m'a alors fascinée !** Peu de temps après ma formation, l'Institut recherchait une monitrice-éducatrice. Cet emploi m'a permis de réaliser diverses formations comme l'accompagnement des familles, la

construction d'un PPA*, m'a donné les moyens de suivre une VAE* d'éducatrice spécialisée et d'**évoluer dans ma pratique**. Je travaillais avec un jeune public puis la cheffe de service du pôle a repris le pôle professionnel accompagnant les jeunes à s'insérer dans la vie active. Suite à mon intégration à ce pôle pendant cinq années, le CRIADV* recrutait.

J'ai alors rejoint cette équipe car c'était **la suite logique de mon parcours professionnel**.

À l'heure actuelle, je suis à 80 % au CRIADV et 20 % sur IRSAM Arc-en-Ciel pour l'insertion professionnelle. »

Yannick RIVIERE, consultant informatique & formateur

IRSAM CASE DV DM (La Réunion)

« Après l'obtention d'un baccalauréat spécialisé dans l'électronique, j'ai changé de voie et j'ai passé un BTS informatique de gestion, option administrateur réseaux en alternance (BTS IG). J'ai intégré en 2004 IRSAM CASE DV DM à mi-temps dans le cadre des aménagements de postes et j'avais un autre mi-temps chez AlphaBraille. J'ai par la suite intégré le SAMSAH DV IRSAM à l'ouverture en 2009 en tant que formateur en nouvelles technologies. Pour le CASE DV DM, **je suis consultant en informatique et formateur pour les bénéficiaires DV***. Étant donné que j'ai travaillé pour AlphaBraille, j'ai été **formé à la maintenance et la réparation d'équipements spécifiques aux DV***. »

Les raisons pour lesquelles vous avez choisi ce métier ?

Magali :

« La déficience visuelle m'a toujours fascinée depuis mon stage à IRSAM Arc-en-Ciel. Il est important à travers mon métier de montrer aux personnes extérieures qu'**une personne mal-voyante ou aveugle peut travailler** et surtout, montrer son potentiel, ses capacités d'adaptation et l'existence du matériel spécifique donnant accès à des postes ou des formations en milieu ordinaire. »

Yannick :

« Je n'ai pas forcément choisi ce secteur mais mes compétences m'ont permis de trouver cet emploi et du coup de **me spécialiser dans le domaine de la déficience visuelle**. J'ai pu ainsi suivre des formations en interne comme la technique de guide des personnes DV*, l'interculturalité, la sécurisation des équipements, l'aide aux transports à mobilité réduite, le braille, etc. J'apprécie particulièrement le fait que **la technologie évolue**

tous les jours avec de nouveaux équipements, de nouvelles possibilités d'adaptation et de formations. ».

Vos missions aujourd'hui au sein de l'établissement

IRSAM

Magali :

« En tant que conseillère technique au CRIADV, je suis **sollicitée par différents partenaires emplois comme la mission locale, CAP emploi, les collectivités territoriales, pôle emploi ou encore les entreprises conventionnées FIPH***. Lorsqu'un salarié est déficient visuel, les partenaires emplois nous contactent afin d'adapter le poste de travail. Ma formation d'éducatrice m'aide dans l'approche que je peux avoir vis-à-vis des bénéficiaires mais aussi avec les partenaires afin d'expliquer les difficultés que peut engendrer la pathologie et ce que nous pouvons mettre en place afin de **rendre le poste le plus accessible possible** et les différentes méthodes de compensation.

Une autre de mes missions consiste à **sensibiliser les entreprises, la médecine du travail ou encore CAP emploi à la déficience visuelle.**

Au sein de IRSAM Arc-en-Ciel, j'accompagne les jeunes adultes ainsi que les jeunes du GAISP* (Groupe d'Accompagnement à l'Insertion Sociale et Professionnelle), sortis du système scolaire avec ou sans diplôme, grâce à une phase d'insertion afin qu'ils puissent intégrer des formations ou encore des emplois. Je suis enfin les jeunes sortant de l'Institut durant 3 ans afin de **maintenir un lien et suivre leurs parcours.** »

Yannick :

« Pour le CASE DV DM, nous sommes mandatés par l'Agefiph*, le Fiphfp*, CAP EMPLOI*, l'OETH* et les autres collectivités locales afin d'**effectuer des évaluations et des aménagements de poste, dans le cadre d'un maintien, d'une évolution de poste ou d'une formation en vue d'une future embauche de la personne.** L'objectif est de **définir les équipements techniques et les solutions** à mettre en place (moyens techniques ou humains). Cela peut passer aussi par une formation aux équipements adaptés ou à une sensibilisation du personnel afin de permettre une meilleure intégration de la personne au sein de l'équipe. »

« La première étape est l'évaluation de la personne sur les outils adaptés en fonction des préconisations de l'orthoptiste. Cela peut être par exemple le choix d'un écran avec une dimension spécifique, d'un thème graphique ou d'un niveau d'agrandissement de l'affichage.

Dans le cadre d'un aménagement de poste, j'interviens sur site avec l'orthoptiste et l'ergothérapeute afin d'**évaluer sur site**

l'environnement de travail de la personne et la faisabilité d'intégration des équipements adaptés. Puis, il y a ce qu'on appelle la veille. C'est une phase nous permettant de vérifier, au bout de quelques semaines, que le matériel convient. Dans le cas contraire nous faisons des ajustements sur les préconisations afin de trouver les réglages les mieux adaptés à la personne.

Nous avons mis en place il y a cinq ans, une nouvelle prestation : **le service de diagnostic, réparation et maintenance de matériel informatique adapté** que nous facturons.

On peut également être appelé pour de la **formation adaptée sur des logiciels spécifiques DV* ou sur l'évaluation de logiciels métier des entreprises** afin de mettre en place des stratégies de contournement et ainsi permettre à la personnes DV* d'accéder à quelques fonctionnalités nécessaires à sa pratique professionnelle. Quand cela est possible, car il est souvent difficile de trouver des solutions pour accéder à ces logiciels du fait qu'ils ne répondent pas forcément aux normes d'accessibilité nécessaires aux logiciels adaptés (JAWS, NVDA et autres). »

Deux exemples de suivi

IRSAM CRIADV Damien, adulte DV*

« Damien est déficient visuel avec troubles des apprentissages, il a réalisé un CAP APR* (Agent Polyvalent Restauration) au sein de IRSAM IRS de Provence (pour jeunes sourds), où il réalisait son apprentissage pratique. Les matières théoriques étaient enseignées par le pôle professionnel IRSAM Arc-en-Ciel. La collaboration des deux établissements lui a donné accès au CAP* qu'il a obtenu... Il a ensuite été embauché à la cuisine Centrale de Istres, le **CRIADV** est alors **intervenue en collaboration avec la référente handicap** de la mairie de Istres afin d'**adapter son poste par la mise en place d'adhésifs mats** pour éviter les reflets de l'inox. Nous avons **changé les lumières** et **mis à disposition du matériel spécifique** comme des planches à découper afin de contraster les éléments (par exemple, pas de planche rouge pour couper une tomate). Il a travaillé durant 2 ans puis il a souhaité reprendre ses études et réaliser un CAP cuisine. Le CRIADV est intervenue afin de **mettre en place une tablette avec une caméra** afin qu'il puisse voir le

tableau. Mon suivi durant trois années a donc permis à Damien de **l'aider dans ses démarches et de l'accompagner jusqu'à la fin de son parcours.** »

IRSAM CASE DV DM

« Une personne souhaitait intégrer un cursus de formation pour être technicien en audiovisuel. La première étape a consisté à **évaluer ses capacités visuelles** et à **déterminer ce qui est indiqué et contre-indiqué au niveau visuel**.

La deuxième étape a été d'**intervenir sur site pour sensibiliser les tuteurs et les différents formateurs**. Nous avons également émis des **préconisations** : documents adaptés en gros caractères, transmission des cours et autres documents au format numérique, choix d'un lieu spécifique par rapport à l'éclairage pour disposer le poste de travail.

La troisième étape, a été la **mise en place de matériels adaptés** : un télé agrandisseur vision de près et vision de loin permettant de lire les documents papiers sur table et le tableau de la salle de formation directement sur l'écran du téléagrandisseur avec un affichage graphique adapté à la vision du stagiaire.

La personne a pu ainsi suivre sa formation avec succès. À la fin de la formation, nous avons récupéré le matériel. »

Glossaire

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées

ALD : Affection Longue Durée

APR : Agent Polyvalent de Restauration

ARS : Agence Régionale de Santé

AVH : Association Valentin Haüy

CAEGADV : Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Général des Aveugles et des Déficients Visuels

CAMSPS : Centre d'Action Médico-Social Précoce Sensoriel

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAPE : Certificat d'Aptitude Professeur des Ecoles

CAP EMPLOI : Organisme de placement spécialisé

CAAPSAIS : Certificat d'Aptitude aux Actions Pédagogiques Spécialisées d'Adaptation et d'Intégration Scolaires

CAPPEI : Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive

CASE DV DM : Centre d'Aide Spécialisé dans l'Evaluation des Déficients Visuels et des Déficients Moteurs

CLIS : Classe pour l'Inclusion Scolaire

CRIADV : Centre de Ressources pour l'Insertion et l'Accompagnement des Déficients Visuels

CTRDV : Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

DAI : Dispositif d'Accompagnement à l'Inclusion

DEUG : Diplôme d'Études Universitaires Générales

DIU : Diplôme Inter-Universitaire

DV : Déficients Visuels

DUG : Diplôme Universitaire Général

EAM : Etablissement d'Accueil Médicalisé

ERHR : Equipe Relais Handicaps Rares

ESAT : Etablissements et Services d'Aides par le Travail

ESS : Equipe de Suivi Spécialisée

FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

FISAF : Fédération pour l'Inclusion des Sourds et Aveugles de France

GAISP : Groupe d'Accompagnement à l'Insertion Sociale et Professionnelle

IFZ : Institut Français de Zoothérapie

INJA : Institut National pour les Jeunes Aveugles

INLB : Institut Nazareth et Louis-Braille

INSHEA : Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés

ISRP : Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PAAS : Pôle d'accompagnement à l'autonomie et à la scolarité

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement

RASED : Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté

SAAAS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la
Scolarisation

SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile

TFV : Troubles des Fonctions Visuelles

UE : Unité d'Enseignement

UEE : Unité d'Enseignement Externalisée

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

ZEP : Zone d'Expression Prioritaire

Lexique

Achromatopsie : Perte de la vision des couleurs.

Acuité visuelle : Pouvoir de l'oeil à discerner un petit objet situé le plus loin possible sous le plus petit angle possible.

Albinisme : Absence congénitale de pigment, partielle ou générale (peau et cheveux dépigmentés), parfois limitée au globe oculaire ; l'albinisme peut donc être uniquement oculaire.

Amblyopie : Diminution unilatérale ou bilatérale fonctionnelle ou organique de certaines fonctions visuelles, principalement de la discrimination des formes.

Cataracte : Opacification du cristallin.

Cécité corticale : L'intégrité du fond d'œil et des globes oculaires est préservée, mais le cortex occipital ne peut décoder les informations transmises.

Céphalée : Douleur de tête quelle que soit sa nature.

Champ visuel : Zone de l'espace perçue par les yeux, tête immobile, regard droit devant, sans bouger les yeux. Champ Visuel central et périphérique.

Dégénérescence maculaire : Affection de l'œil qui résulte de la détérioration de la macula, petite zone de la rétine située au fond de l'œil. La DM entraîne une perte progressive et parfois importante de la vision centrale.

Dyschromatopsie : Atteinte de la vision des couleurs.

Glaucome : Réunit plusieurs affections différentes qui ont en commun une élévation de la pression intra oculaire, suffisante pour causer une atrophie de la papille et une amputation du champ visuel.

Macula : Point de la rétine où l'acuité visuelle est la meilleure.

Monochromatisme : Vision d'une seule couleur.

Nerf optique : Nerf crânien transmettant les informations de l'œil au cerveau.

Nystagmus : Mouvement anormal des globes oculaires, pendulaire, rotatoire, d'amplitude, de fréquence, d'orientation et de régularités variables.

Papille : Point de passage des vaisseaux rétiniens et point de convergence des fibres du nerf optique.

Photophobie : Gêne pénible à la lumière entraînant un éblouissement et des douleurs oculaires.

Rétine : Membrane sensible qui tapisse le fond de l'œil.

Rétinite pigmentaire : Dégénérescence de la rétine.

Scotome : Zone de non vue dans une partie du champ visuel située au centre et/ou à la périphérie.

Strabisme : Défaut de parallélisme des axes visuels.

Troubles oculomoteurs : Difficultés à diriger son regard.

Vision fonctionnelle : La vision fonctionnelle est la vision utilisable en pratique. Elle résulte de ce que le cerveau peut réaliser par association avec d'autres données pour obtenir le maximum d'informations à partir de la perception visuelle initiale réduite.

Bibliographie

Petite feuille rêve de grand large

Petite feuille

S'étire sous l'azur du ciel

Pleine d'entrain, elle pivote du nord au sud

Et pirouette d'est en ouest

Sur les flots bleus sans peur elle avance...

Des chiens contre les ténèbres

C'est la première histoire, complète et vue de l'intérieur, des fameux chiens de The Seeing Eye qui guident aujourd'hui les hommes et les femmes aveugles à travers les subtilités de la circulation des villes et villages, partout en Amérique.

Le toucher par les mots et par les textes

Ce livre est encore plus nécessaire dans le « monde d'après », où la Covid-19 a ravivé certains préjugés concernant le toucher, dont le « monde d'avant » était tout juste en train de se libérer.

Amy pour la vie

Chaque chien entre dans notre vie pour nous enseigner quelque chose. Amy, jeune fille non-voyante de 8 ans, récupère enfin Kita, le chien que ses parents lui avaient offert alors qu'il était bébé...

Louis Braille, l'enfant de la nuit

Louis Braille est devenu aveugle à l'âge de 3 ans à la suite d'un accident. Cela ne l'empêche pas de vivre presque comme les autres enfants. Mais à l'école, les difficultés commencent, car il veut apprendre à lire...

Vision et cerveau: Comprendre la déficience visuelle d'origine cérébrale chez l'enfant

Ce livre présente un instantané des recherches en cours, des réflexions et des pratiques recommandées pour les enfants dont la vision est compromise par des dommages cérébraux...

Jeunes aveugles

Témoignage d'Augusto Romagnoli, le « Pierre Villey » italien, où il exprime sa vision de l'éducation des aveugles et ses impressions de l'espace.

Colvert voit bien plus clair

Sabineallery, auteure et éditrice du livre jeunesse est atteinte d'une très forte myopie compliquée d'une maculopathie.

Sensibilisée aux troubles de la vision, elle a ainsi imaginé une histoire pour enfants qui va changer leur regard sur le handicap visuel.

La vie d'une Usher et d'une Sourde

Comment vit-on avec le syndrome d'Usher ? Pour chaque page on trouve d'un côté le texte, et de l'autre des dessins qui illustrent de façon très claire ce qu'est ce syndrome...

Au-delà des yeux

À travers une partie de Colin-Maillard, Léa invite Marcus à la rejoindre dans son monde imaginaire. Une histoire pour ouvrir les yeux sur la différence.

Lettre sur les aveugles

Pour le philosophe du XXVIII^e siècle, toute expérience nouvelle est occasion de réflexion sur l'homme. Un aveugle, opéré, recouvre la vue. Diderot aussitôt mène l'enquête. Comment le patient s'éveille-t-il à de nouvelles sensations ?

Ma vie est un sport d'équipe

4 h 30 du matin, 2 réveils résonnent, et tant pis pour les voisins. Pourquoi ? Elle n'allume pas sa lumière pour se lever, se doucher et démarrer. Pourquoi ? Laetitia Bernard est aveugle de naissance.

Jeux adaptés

Les Yeux de Camille Le cahier d'exercices pour tes yeux !

Que votre enfant soit en rééducation avec un(e) orthoptiste ou non, ce petit livret a pour but de stimuler une meilleure recherche, stratégie et attention visuelle de votre enfant.

Six points communs

Conception d'un jeu de sept familles tactiles adapté pour les déficients visuels, édité par Les Doigts Qui Rêvent. Les 6 membres de la famille sont représentés par les six points de la cellule braille.

QUARTO ACCESS

QUARTO ACCESS a été pensé pour permettre aux joueurs malvoyants de profiter pleinement de leur jeu. La présence de masques permet à toutes et tous de jouer à égalité de chances tout en mettant l'accent sur le sens du toucher et la mémoire.

OSA, origamis

Vous êtes enseignant, animateur, éducateur, ergothérapeute...

OSA est destinée à tout public (dès 7 ans, scolarisé ou non, collégiens, adultes, en difficulté scolaire, porteur de handicap...)

Sites spécialisés & Partenaires

ANPEA www.anpea.asso.fr

Union Francophone Aveugles www.unionfrancophone-aveugles.org

GAPAS www.gapas.org

UNADEV www.unadev.com

CFPSAA www.cfpsaa.fr

Va, Vis, DV www.vavisdv.fr

apiDV www.apidv.org

L'Enfant aveugle www.enfant-aveugle.com

Voir ensemble (association) www.voirensemble.asso.fr

Handissimo www.handissimo.fr/

Enviter ENVITER.eu

Coordonnées

Comité de rédaction : L. Abouzit • N. Alonzo • K. Bonargent
• N. Boulianne • A. Brunier Madrennes • J. Dassie-Ajdid • S. Davin-
Pey • M. de Bovis • C. Degui • M. Colomines • L. Langlais • L. Lebon
• S. Leperlier M. Metais • P. Pillon • E. Richard • Y. Rivière • V.
Rouget • L. Souprayen • F. Techer

Graphiste : L. Langlais

Crédits photos : Freepik, Unsplash, service communication

IRSAM

Association IRSAM

1, Rue Vauvenargues, 13007 Marseille, 04 91 39 68 18,

siege@irsam.fr

[Facebook](#),

[Instagram](#),

[Linkedin](#),

[Twitter](#)

`;Fin du document.,,'